

Fonds Appuyons nos troupes

États financiers
31 mars 2018



Le 10 octobre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Appuyons nos troupes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et l'état des résultats et de l'évolution du solde des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa, Ontario, Canada K1P 1E4
T: +1 613 237 3702, F: +1 613 237 3963*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, une partie des produits du Fonds Appuyons nos troupes provient de dons, dont l'intégralité ne peut être vérifiée de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits a été restreinte aux montants consignés dans les livres du Fonds Appuyons nos troupes et nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il serait nécessaire d'effectuer des ajustements en ce qui a trait aux dons, aux résultats nets et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017, à l'actif à court terme en date des 31 mars 2018 et 2017 et aux soldes des fonds à l'ouverture et à la clôture des exercices clos les 31 mars 2018 et 2017. Notre opinion d'audit portant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2017 a été modifiée en conséquence en raison de l'incidence possible de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles décrites dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds Appuyons nos troupes au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Fonds Appuyons nos troupes

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	84 095	67 972
Montant à recevoir du Fonds central des Forces canadiennes	19 219 701	17 511 547
Stocks	38 183	109 196
Tranche des petits prêts de prévention échéant à moins de un an (note 4)	2 208 033	3 002 896
Tranche des prêts d'urgence échéant à moins de un an (note 4)	728 970	879 000
Tranche des prêts d'études échéant à moins de un an (note 4)	92 960	375 343
	<u>22 371 942</u>	<u>21 945 954</u>
Immobilisations (note 7)	89 570	-
Petits prêts de prévention à long terme (note 4)	924 833	1 060 121
Prêts d'urgence à long terme (note 4)	981 411	1 379 847
Prêts d'études à long terme (note 4)	8 870	125 856
	<u>24 376 626</u>	<u>24 511 778</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 850	39 249
Passif en fiducie (note 5)	138 210	12 245
	<u>143 060</u>	<u>51 494</u>
Solde des fonds		
Non affectés	22 059 759	22 610 137
Affectés	2 173 807	1 850 147
	<u>24 233 566</u>	<u>24 460 284</u>
	<u>24 376 626</u>	<u>24 511 778</u>

Approuvé par le conseil des Biens non publics,



Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Appuyons nos troupes

État des résultats et de l'évolution du solde des fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

			2018	2017
	Fonds non affectés	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	2 121 291	437 040	2 558 331	2 686 348
Produit financier	971 833	82 696	1 054 529	1 203 677
Produit d'intérêts	615 033	-	615 033	639 165
Autres	80 857	-	80 857	280 511
	3 789 014	519 736	4 308 750	4 809 701
Charges				
Charges liées aux programmes	3 615 262	168 926	3 784 188	3 653 525
Collectes de fonds	342 780	-	342 780	118 411
Frais d'administration et autres	381 350	27 150	408 500	1 230 407
	4 339 392	196 076	4 535 468	5 002 343
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(550 378)	323 660	(226 718)	(192 642)
Solde à l'ouverture de l'exercice	22 610 137	1 850 147	24 460 284	24 652 926
Solde à la clôture de l'exercice	22 059 759	2 173 807	24 233 566	24 460 284

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Appuyons nos troupes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Perte de l'exercice	(226 718)	(192 642)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Recouvrement des provisions sur prêts	61 000	(3 000)
Petits prêts de prévention	(2 929 397)	(3 613 356)
Prêts d'urgence	(525 002)	(818 725)
Prêts d'études	11 564	12 430
Remboursement de petits prêts de prévention	3 808 548	4 807 785
Remboursement de prêts d'urgence	1 051 468	1 196 634
Remboursement de prêts d'études	399 805	784 243
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	162 579	374 032
	<hr/> 1 813 847	<hr/> 2 547 401
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(89 570)	-
Activités de financement		
Avances versées au Fonds central des Forces canadiennes	(1 708 154)	(2 479 429)
	<hr/> 16 123	<hr/> 67 972
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice		
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<hr/> 67 972	<hr/> -
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<hr/> <hr/> 84 095	<hr/> <hr/> 67 972

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

1 Autorités, organisation et but

Le 1^{er} avril 2015, le Fonds Appuyons nos troupes, qui réunit le Fonds pour les familles des militaires et d'autres programmes de nature caritative ainsi que la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes, est officiellement entré en vigueur. Le Fonds Appuyons nos troupes est un donataire reconnu de Sa Majesté du chef du Canada pour le compte de la Communauté des Forces armées canadiennes, administré par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC). Ce fonds n'est qu'un des éléments du réseau de soutien en place qui aide les membres des Forces armées canadiennes (FAC) et leur famille à affronter les conditions et les défis particuliers souvent associés aux exigences du service militaire. L'équipe des SBMFC travaille en étroite collaboration avec le personnel du ministère de la Défense nationale (MDN) et avec des organismes communautaires provinciaux et municipaux et d'autres œuvres de bienfaisance afin de trouver la meilleure source de soutien pour les militaires et leur famille. Les ressources financières sont conservées dans le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) à titre de fonds non publics.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le Fonds Appuyons nos troupes est exonéré du paiement de l'impôt sur le revenu, comme c'est le cas pour les autres fonds non publics.

Le but du Fonds Appuyons nos troupes est de fournir une aide financière aux membres actifs et aux vétérans des FAC ainsi qu'à leurs personnes à charge, lorsque ceux-ci doivent faire face à des difficultés financières ou autres. Cet objectif est atteint au moyen de counseling financier et d'aide financière sous forme de subventions et de prêts de prévention, d'urgence et d'études.

C'est au directeur général des Biens non publics (BNP) qu'incombe la responsabilité de diriger les activités du Fonds Appuyons nos troupes, laquelle lui a été déléguée par le chef d'état-major de la défense (CEMD).

2 Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) (note 1).

Comptabilité par fonds

Les comptes du Fonds Appuyons nos troupes sont gérés conformément aux principes de la comptabilité par fonds. Aux fins de la comptabilité et de la préparation de rapports, les produits et les charges sont attribués aux fonds en fonction d'objectifs définis soit à l'externe par des donateurs ou à l'interne par le CEMD.

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

Le Fonds Appuyons nos troupes comprend les fonds suivants.

- a) **Le Fonds Appuyons nos troupes** – L’objectif du Fonds Appuyons nos troupes est d’offrir du soutien financier d’urgence aux militaires, aux vétérans et à leur famille lorsqu’ils éprouvent des difficultés financières. Il vise également à permettre aux militaires et aux vétérans malades et blessés d’adopter un mode de vie sain et actif en prenant part à des sports, à des loisirs et à d’autres activités exigeantes sur le plan physique. Ce fonds sert à financer des dépenses non couvertes par les fonds publics. Les subventions pour l’achat d’équipement spécialisé, ainsi que la participation à des événements et les déplacements connexes en sont des exemples admissibles. D’autres initiatives sont appuyées par le Fonds Appuyons nos troupes, notamment l’envoi de colis-cadeaux des Fêtes à tous les militaires déployés et l’accès à des journaux, à une télévision, à des services Internet et à des produits courants aux membres des FAC qui sont hospitalisés pendant plus de 48 heures. De plus, le Fonds Appuyons nos troupes est alimenté par diverses activités de collecte de fonds des BNP.
- b) **Le Fonds Boomer’s Legacy** – apports affectés – La mission du Fonds Boomer’s Legacy est d’« aider nos soldats à aider les autres ». Celui-ci sert à financer des projets – choisis par des membres des FAC au pays et à l’étranger – qui autrement ne le seraient pas afin de faire preuve de bienveillance et de donner une image positive des membres des FAC à la population locale visée par le projet.
- c) **Le Fonds pour enfants ayant des besoins spéciaux** – apports affectés – Ce fonds regroupe les apports de tierces parties ayant demandé que leur contribution soit affectée au soutien d’enfants ayant des besoins spéciaux.
- d) **Le programme de remises sur les plaques d’immatriculation** – apports affectés – L’utilisation des fonds découlant de la vente de plaques d’immatriculation Appuyons nos troupes dans les provinces de l’Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan est restreinte conformément aux cadres de dépenses provinciaux approuvés. Des ententes de collaboration signées sont en place dans chacune de ces provinces.
- e) **Le Fonds en fiducie à la mémoire du caporal Ronald MacDonald** – apports affectés – M^{me} Isabelle MacDonald a établi un fonds en fiducie à la mémoire de son fils, le caporal Ronald MacDonald, décédé le 10 décembre 1975 alors qu’il était en service au sein des Forces canadiennes en Allemagne de l’Ouest. Le fonds a pour but d’aider les membres des Forces canadiennes et leur famille aux prises avec des difficultés financières. Des subventions maximales de 500 \$ par personne peuvent être accordées à même le fonds en fiducie. Les intérêts y sont versés mensuellement et la dotation initiale de 20 000 \$ à vie est maintenue.

Instruments financiers

La trésorerie et les dépôts sont d’abord enregistrés puis évalués à leur juste valeur.

Les prêts en cours sont évalués au coût de leur amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, moins la provision pour pertes sur prêts.

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

Constatation des produits

Les apports grevés d'une affectation externe (y compris les dons et les commandites) et les apports non affectés sont considérés à titre de produits de leur fonds correspondant pour l'exercice au cours duquel ils ont été ou seront reçus, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports non affectés ayant été reçus pour un exercice ultérieur sont reportés et enregistrés en tant que produits de cet exercice futur.

Les apports du FCFC sont consignés mensuellement dès leur affectation, conformément à l'entente conclue entre ce dernier et le Fonds Appuyons nos troupes en janvier 2004. Ces apports sont composés à 0,25 % des fonds provenant des bases, escadres et unités et des ventes au détail des mess des Forces canadiennes.

Les intérêts sur les dépôts sont enregistrés à titre de produits, selon la part du compte bancaire central maintenu par le FCFC attribuée au Fonds Appuyons nos troupes pour l'exercice auquel les produits sont attribuables.

Les intérêts sur les prêts en cours sont enregistrés comme des produits sur la durée de chaque prêt connexe.

Les dons en nature sont enregistrés à leur juste valeur dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Subventions

Les subventions sont enregistrées comme des charges quand elles sont payées ou quand des conversions de prêts en subventions sont approuvées par le gestionnaire du Fonds Appuyons nos troupes.

Prestations futures des employés

Le Fonds Appuyons nos troupes participe au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (le « Régime »), un régime à prestations déterminées. Le Régime procure des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service des employés du Personnel des fonds non publics. Fondamentalement, tous les employés du Fonds Appuyons nos troupes peuvent y adhérer.

Les cotisations du Fonds Appuyons nos troupes versées au Régime sont comptabilisées à titre de cotisations déterminées puisque les données sont insuffisantes pour y appliquer la comptabilité de régime de retraite à prestations déterminées. Par conséquent, elles sont comprises dans le poste des charges de l'état des résultats et de l'évolution du solde des fonds. Aucun actif du régime de retraite n'est représenté dans l'état de la situation financière.

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

Apports reçus sous forme de services

Les SBMFC sont une entité également sous l'autorité du CEMD. Ils sont responsables de l'aménagement des bureaux ainsi que des frais de téléphonie, des technologies de l'information et des ressources humaines du Fonds Appuyons nos troupes. Par ailleurs, des employés des SBMFC participent à l'administration des demandes de prêts, à l'émission de chèques et à la collecte de sommes au moyen de déductions salariales, au nom du Fonds Appuyons nos troupes. Comme il est difficile d'évaluer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas présentés dans les états financiers. En 2018, les salaires et charges sociales ont été transférés à Financière SISIP. Ce transfert n'a rien changé aux rôles et responsabilités des employés à l'égard du Fonds Appuyons nos troupes.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers conformes aux NCCOSBL, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants déclarés d'actif et de passif ainsi que sur l'information relative à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers et des produits et charges durant la période.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette des prêts en cours, ainsi que le montant des comptes fournisseurs charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, et tout ajustement sera enregistré au cours d'une période future.

Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût puis elles sont amorties selon la méthode linéaire comme suit :

Matériel informatique	24 % par an
-----------------------	-------------

3 Instruments financiers et gestion du risque

Le Fonds Appuyons nos troupes est exposé à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque du Fonds Appuyons nos troupes ainsi que des concentrations de risques.

Le Fonds Appuyons nos troupes n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

Le Fonds Appuyons nos troupes est exposé au risque éventuel que des parties ne respectent pas leurs engagements financiers.

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

Les instruments financiers qui soumettent potentiellement le Fonds Appuyons nos troupes à une concentration de risque de crédit se composent principalement de dépôts auprès du FCFC et de prêts en cours. Les fonds sont déposés auprès du FCFC et sont comptabilisés dans le rendement du portefeuille de placement de ce dernier.

Le Fonds Appuyons nos troupes n'exige pas de garanties ou autre titre de placement pour garantir les prêts consentis aux membres actifs et vétérans des FAC et il assume ainsi un élément de risque de crédit. En ce sens, il a établi un processus d'évaluation du crédit, de counseling financier, d'approbation et de surveillance en vue d'atténuer les risques de crédit potentiels. Tous les remboursements de prêts se font à l'aide de versements mensuels effectués par délégation de solde ou par prélèvements automatiques mensuels. Comme il est mentionné à la note 4, les pertes sur prêts prévues de 536 000 \$ (475 000 \$ en 2017) font partie de ces prêts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le Fonds Appuyons nos troupes ne puisse pas rembourser ses dettes. Ce dernier se prémunit contre ce risque en évaluant les liquidités dont il aura besoin dans l'avenir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des prix du marché. Il comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers varient par rapport au dollar canadien en raison de l'évolution des cours du change sur les marchés.

Essentiellement, toutes les opérations du Fonds Appuyons nos troupes sont en dollars canadiens. Par conséquent, la direction ne croit pas qu'elle soit exposée à un risque de change important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Fonds Appuyons nos troupes est exposé à un risque de taux d'intérêt qui découle des prêts en cours. Ce dernier est minime étant donné que les taux d'intérêt sont fixés selon la politique.

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

Autre risque de prix

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs qui y sont liés fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), et ce, que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné, à son émetteur ou à des facteurs touchant des instruments semblables négociés sur le marché. Le Fonds Appuyons nos troupes n'est pas exposé à l'autre risque de prix.

4 Prêts en cours

a) Petits prêts de prévention

Les prêts pour les militaires vont de 1 000 \$ à 5 000 \$, comportent un taux d'intérêt annuel de 5,5 % et sont remboursables sur une période maximale de 30 mois.

b) Prêts d'urgence

Des prêts personnels allant jusqu'à 25 000 \$ peuvent être consentis à un taux d'intérêt annuel de 2 %, selon une entente de remboursement dont la durée peut atteindre jusqu'à 5 ans.

c) Prêts d'études

Le Fonds Appuyons nos troupes n'offre plus de prêts d'études. Cependant, en ce qui concerne les prêts d'études en cours, les demandeurs pouvaient solliciter un maximum de 4 000 \$ par étudiant et rembourser le prêt sur une période de 12, 24, 36 ou 48 mois, à un taux d'intérêt annuel de 3 %. Un étudiant pouvait emprunter un montant maximal à vie de 16 000 \$.

Les prêts en cours sont composés des éléments suivants.

	Petits prêts de prévention		Prêts d'urgence		Prêts d'études	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Total des prêts en cours	3 349 866	4 229 017	1 986 381	2 512 847	144 830	556 199
Provision pour pertes sur prêts	(217 000)	(166 000)	(276 000)	(254 000)	(43 000)	(55 000)
	3 132 866	4 063 017	1 710 381	2 258 847	101 830	501 199
Moins la tranche échéant à moins de un an	2 208 033	3 002 896	728 970	879 000	92 960	375 343
Prêts à long terme	924 833	1 060 121	981 411	1 379 847	8 870	125 856

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

5 Passif en fiducie

Le Fonds Appuyons nos troupes administre le compte en fiducie en cas d'urgence, établi pour offrir des subventions ou des prêts immédiats aux personnes et aux membres de leur famille en situation d'urgence. Le montant accordé est déterminé par le Fonds Appuyons nos troupes et les paiements sont remis à la réception des factures et des documents justificatifs.

Voici un résumé des transactions de l'exercice.

	2018 \$	2017 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 245	47 506
Dépôts	933 546	999 030
Débours	(807 581)	(1 034 291)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>138 210</u>	<u>12 245</u>

6 Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite à prestations déterminées du Personnel des FNP (le « Régime »). En 2018, les employés du Fonds Appuyons nos troupes ont été transférés à Financière SISIP. Par conséquent, la part des cotisations du Fonds Appuyons nos troupes dans le Régime s'élève à un montant de néant (59 031 \$ en 2017) et elle est incluse dans la catégorie des charges pertinente à l'état des résultats et de l'évolution du solde des fonds.

Des évaluations actuarielles préparées au 31 décembre selon une approche de continuité et de solvabilité ont révélé ce qui suit au sujet du Régime :

	2018 \$	2017 \$
Juste valeur de l'actif du Régime	355 840 148	318 135 946
Obligation au titre des prestations constituées	(260 814 000)	(243 028 000)
Surplus	<u>95 026 148</u>	<u>75 107 946</u>

Selon l'approche de continuité, cette évaluation compare le rapport entre la valeur de l'actif du Régime et la valeur actualisée des prestations futures prévues au titre des services, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a indiqué un surplus de 87 900 000 \$ (73 400 000 \$ en 2017).

Inversement, selon l'approche de solvabilité (liquidation) hypothétique, on présume que le Régime est liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations soient réglées selon les règles d'imposition en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a indiqué un déficit de 29 300 000 \$ (41 300 000 \$ en 2017).

Fonds Appuyons nos troupes

Notes annexes

Au 31 mars 2018

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation du Régime devrait avoir lieu le 31 décembre 2018.

7 Immobilisations

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	89 570	-	89 570	-

8 Salaires et charges sociales

Depuis 2018, les charges liées aux salaires et charges sociales sont comptabilisées dans Financière SISIP.

9 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédents ont été reclassés afin qu'ils conformes à la présentation de l'exercice courant.

